



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



22133508

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

31 OCT. 2022

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0669 956 828

Nom

(en entier) : LES GARDIENS DE LA PAROLE

(en abrégé) :

Forme légale : A.S.B.L.

Adresse complète du siège : RUE DE LA VERRERIE 4 A 7330 SAINT-GHISLAIN

Objet de l'acte : DEMISSION ET NOMINATION ADMINISTRATEUR

Lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2022, il a été acté à l'unanimité des voix les décisions suivantes :

- Démission de Monsieur Etienne CAUFRIEZ de son mandat de trésorier et de sa qualité d'administrateur de notre association. Sa démission a été acceptée. Décharge lui a été donnée pour l'exercice en cours jusqu'au 12/10/2022

- Nomination d'un nouvel administrateur en la personne de Madame Luna DALLA VALLE. A la date de ce 12 octobre 2022, le mandat de trésorier lui est attribué et accepté.

Fait à Saint-Ghislain, le 12 octobre 2022

Monsieur Donato DALLA VALLE,

Président,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/11/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).